

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
<u>Date de convocation :</u>		
05/12/2024	AUDRY Régine AUZON Philippe BAGOT Patrick BARNIER Patrick CASSIER Anne CHAMPAGNE Dominique CHOLLET Fabrice CLAVIER Gérard DEBONO Yves DESMARE Christian DURAND Etienne DURANT Frédéric GONTHIER Gilles GRESSET François GROSJEAN Pierre MAIA Filipe RENIER Laurence RICHÉ Marie-Pierre	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil départemental du Cher Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise Délégué de la CDC Pays de Nérondes Délégué de la CDC Le Dunois Délégué de la CDC Berry Grand Sud Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais Délégué de la CDC Sauldre et Sologne Délégué de la CDC La Septaine Délégué de la CDC Cœur de Berry Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher
<u>Secrétaire de séance :</u>	GONTHIER Gilles	
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	31	
<u>Étaient absents ou excusés</u>	BRAHITI Jean-Luc CHAUSSE Fabien COQUIN Christophe COURIVAUD Bernadette CREPIN Guillaume DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte FOURNIÉ Philippe GATTEFIN Christian GRIMONT Amanda GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CA de Bourges Plus Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry Délégué de la CDC Trois Provinces Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
<u>Pouvoirs</u>	DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	AUZON Philippe DEBONO Yves BARNIER Patrick RICHÉ Marie-Pierre AUDRY Régine

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 5 juillet 2024**Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 5 juillet 2024, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 26/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Étaient Présents :

Date de convocation :

05/12/2024

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GRESSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
GROSJEAN Pierre	Délégué de la CDC La Septaine
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher

Étaient absents ou excusés

BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Pouvoirs

DAGHER Roger	AUZON Philippe
DE BARTILLAT Nathalie	DEBONO Yves
DE CHOULOT Bénédicte	BARNIER Patrick
GUIBLIN Pierre	RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André	AUDRY Régine

Point n°2

Débat d'orientation budgétaire

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire n°NOR/INT/B/93/00052/C du 24 février 1993 précisant que la teneur du débat d'orientation budgétaire est retracée dans une délibération distincte de l'assemblée ;

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif 2025 ;

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédent l'examen du budget primitif ;

Vu le rapport du Président et ses propositions ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver le débat d'orientations budgétaires 2025**, dont la présentation est annexée à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry
numérique

Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 27/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

05/12/2024

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
AUZON Philippe	Délégué de la CDC Cœur de France
BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
BARNIER Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
CASSIER Anne	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
CHOLLET Fabrice	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
CLAVIER Gérard	Délégué du Conseil départemental du Cher
DEBONO Yves	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
DESMARE Christian	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
DURAND Etienne	Délégué de la CDC Le Dunois
DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GRESSSET François	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
GROSJEAN Pierre	Délégué de la CDC La Septaine
MAIA Filipe	Délégué de la CDC Cœur de Berry
RENIER Laurence	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
RICHER Marie-Pierre	Déléguée du Conseil départemental du Cher

Étaient absents ou excusés

BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Pouvoirs

DAGHER Roger	AUZON Philippe
DE BARTILLAT Nathalie	DEBONO Yves
DE CHOULOT Bénédicte	BARNIER Patrick
GUIBLIN Pierre	RICHER Marie-Pierre
TEYSSANDIER André	AUDRY Régine

Point n°3**Convention de financement FEDER 2021-2027 relative au déploiement d'un réseau public mutualisé bas débit de type LoRa****Le Comité Syndical,**

Vu la délibération n°CS 17/2023 approuvant le schéma des usages et des services numériques (SDUSN) ;

Vu la délibération n°CS 13 bis/2024 attribuant notamment le déploiement d'un réseau public mutualisé bas débit de type Lora à UBICITE ;

Considérant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme Centre- Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSER ++ pour la période de programmation 2021-2027 au titre de l'objectif stratégique n°1 « une Europe plus compétitive et plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante de la connectivité régionale aux TIC » ;

Considérant que l'Action 5 « acquisition, usages, sécurisation et exploitation des données » est consacrée au déploiement du réseau LoRa, il est nécessaire d'établir une demande de subvention ;

Considérant que le comité de programmation FEDER a accordé une subvention d'un montant de 450 000 € maximum représentant 30% d'un coût total éligible de l'opération soit 1 500 000 € ;

Considérant que le formalisme des relations entre Berry Numérique et la Région Centre Val de Loire (en tant qu'autorité de Gestion des fonds européen) nécessite d'établir une convention ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document et toute pièce afférente.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 28/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
<u>Date de convocation :</u>		Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
05/12/2024	AUDRY Régine	Délégué de la CDC Cœur de France
	AUZON Philippe	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BAGOT Patrick	Délégué du Conseil départemental du Cher
	BARNIER Patrick	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	CASSIER Anne	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
<u>Secrétaire de séance :</u>	CHAMPAGNE Dominique	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
GONTHIER Gilles	CHOLLET Fabrice	Délégué du Conseil départemental du Cher
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	CLAVIER Gérard	Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
31	DEBONO Yves	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	DESMARE Christian	Délégué de la CDC Le Dunois
	DURAND Etienne	Délégué de la CDC Berry Grand Sud
	DURANT Frédéric	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	GRESSET François	Délégué de la CDC La Septaine
	GROSJEAN Pierre	Délégué de la CDC Cœur de Berry
	MAIA Filipe	Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
	RENIER Laurence	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	RICHER Marie-Pierre	
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
	GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
	GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	<u>Pouvoirs</u>	
	DAGHER Roger	AUZON Philippe
	DE BARTILLAT Nathalie	DEBONO Yves
	DE CHOULOT Bénédicte	BARNIER Patrick
	GUIBLIN Pierre	RICHER Marie-Pierre
	TEYSSANDIER André	AUDRY Régine

Convention de copropriété de la marque commerciale « Berry Territoire Innovant »**Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° CS 17/2023 en date du 25 septembre 2023 qui définit la stratégie de développement des usages et services numériques de Berry Numérique au titre de l'article L. 1425-2 du CGCT ;

Vu la délibération n° CS 07/2024 du 16 février 2024 approuvant la modification des statuts de Berry Numérique, permettant ainsi un élargissement de son périmètre d'intervention et l'ajout de compétences facultatives ;

Vu la convention de groupement de commande conclue le 22 décembre 2023 entre le RIP 36 et Berry Numérique, désignant Berry Numérique comme coordonnateur du groupement ;

Vu la délibération n° CS 13 bis/2024 attribuant notamment le déploiement d'un réseau public mutualisé bas débit de type Lora à UBICITE avec l'installation de plusieurs centaines d'antennes Lora ;

Vu que ce nouveau projet a engendré la création d'une marque « Berry Territoire Innovant », il convient d'établir une convention de copropriété de la marque « Berry Territoire Innovant » entre Berry Numérique et le RIP 36 afin de gérer la marque commerciale partagée et de définir clairement les droits, obligations et responsabilités de chaque copropriétaire dans le cadre de l'utilisation, de la protection, et de la gestion de la marque ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document et toute pièce afférente.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER



PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE
041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 29/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
<u>Date de convocation :</u>		
05/12/2024	AUDRY Régine AUZON Philippe BAGOT Patrick BARNIER Patrick CASSIER Anne CHAMPAGNE Dominique CHOLLET Fabrice CLAVIER Gérard DEBONO Yves DESMARE Christian DURAND Etienne DURANT Frédéric GONTHIER Gilles GRESSET François GROSJEAN Pierre MAIA Filipe RENIER Laurence RICHÉ Marie-Pierre	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil départemental du Cher Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise Délégué de la CDC Pays de Nérondes Délégué de la CDC Le Dunois Délégué de la CDC Berry Grand Sud Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais Délégué de la CDC Sauldre et Sologne Délégué de la CDC La Septaine Délégué de la CDC Cœur de Berry Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher
<u>Secrétaire de séance :</u>		
GONTHIER Gilles		
<u>Nombre de membres en exercice :</u>		
31		
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	BRAHITI Jean-Luc CHAUSSE Fabien COQUIN Christophe COURIVAUD Bernadette CREPIN Guillaume DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte FOURNIÉ Philippe GATTEFIN Christian GRIMONT Amanda GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André Pouvoirs	Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CA de Bourges Plus Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry Délégué de la CDC Trois Provinces Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	AUZON Philippe DEBONO Yves BARNIER Patrick RICHÉ Marie-Pierre AUDRY Régine

Point n°5**Conventions type d'occupation par une antenne LoRa****Le Comité Syndical,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° CS 17/2023 en date du 25 septembre 2023 qui définit la stratégie de développement des usages et services numériques de Berry Numérique au titre de l'article L. 1425-2 du CGCT ;

Vu la délibération n° CS 07/2024 du 16 février 2024 approuvant la modification des statuts de Berry Numérique, permettant ainsi un élargissement de son périmètre d'intervention et l'ajout de compétences facultatives ;

Considérant que Berry Numérique peut désormais proposer au titre de ses compétences des services de connectivité à partir d'un réseau bas débit de type LoRaWan, et des prestations d'accompagnement dans le domaine des usages numériques ;

Vu la délibération n° CS 13 bis/2024 attribuant notamment le déploiement d'un réseau public mutualisé bas débit de type Lora à UBICITE avec l'installation de plusieurs centaines d'antennes Lora ;

Vu qu'une demande d'autorisation pour occuper des emplacements et réaliser des aménagements pour l'installation d'antennes sur différents sites publics est nécessaire, il convient d'établir une convention qui, suivant les situations peut être bipartite ou tripartite afin de préciser les modalités d'installation de ces antennes.

Considérant les modèles types de convention proposés joints en annexe ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu des modèles types de convention , annexés à la présente convention,
- **d'autoriser** le Président à les signer à chaque fois qu'il sera nécessaire.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 30 / 2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

<u>Date de convocation :</u>	05/12/2024	<u>Étaient Présents :</u>	AUDRY Régine AUVON Philippe BAGOT Patrick BARNIER Patrick CASSIER Anne CHAMPAGNE Dominique CHOLLET Fabrice CLAVIER Gérard DEBONO Yves DESMARE Christian DURAND Etienne DURANT Frédéric GONTHIER Gilles GRESSET François GROSJEAN Pierre MAIA Filipe RENIER Laurence RICHÉ Marie-Pierre
<u>Secrétaire de séance :</u>	GONTHIER Gilles		Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	31		Délégué de la CDC Cœur de France
			Délégué du Conseil départemental du Cher
			Délégué du Conseil départemental du Cher
			Délégué du Conseil départemental du Cher
			Délégué du Conseil départemental du Cher
			Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
			Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
			Délégué du Conseil départemental du Cher
			Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
			Délégué de la CDC Pays de Nérondes
			Délégué de la CDC Le Dunois
			Délégué de la CDC Berry Grand Sud
			Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
			Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
			Délégué de la CDC La Septaine
			Délégué de la CDC Cœur de Berry
			Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
			Déléguée du Conseil départemental du Cher
		<u>Étaient absents ou excusés</u>	
			Délégué du Conseil départemental du Cher
			Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
			Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
			Déléguée du Conseil départemental du Cher
			Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
			Délégué de la CDC Cœur de France
			Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
			Déléguée du Conseil départemental du Cher
			Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
			Délégué de la CA de Bourges Plus
			Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
			Délégué de la CDC Trois Provinces
			Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
		<u>Pouvoirs</u>	
			AUVON Philippe
			DEBONO Yves
			BARNIER Patrick
			RICHÉ Marie-Pierre
			AUDRY Régine

Point n°6**Convention d'installation d'un relais radio à usage d'alerte des sapeurs-pompiers sur le pylône de Thauvenay****Le Comité Syndical,**

Vu les compétences du SDIS18 dont l'exploitation des réseaux de télécommunication internes sur le territoire du Cher ;

Vu que pour les besoins de ses réseaux, le SDIS 18 a installé un dispositif d'antennes et d'équipements techniques sur le pylône de Thauvenay ;

Vu que le pylône, dont Berry Numérique est propriétaire était jusqu'à la fin de la délégation de Service Public sous la gestion du délégataire Cher Haut Débit ;

Considérant que la fin de DSP entraîne la résiliation de la convention entre Cher Haut Débit et le SDIS 18, et que Berry Numérique récupère la propriété de ce bien, il convient d'élaborer une convention pour préciser les modalités financières, pratiques, techniques et juridiques de cette collaboration ;

Vu le rapport du président ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document.

VOTE :

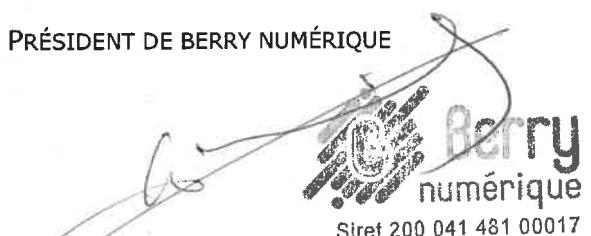
Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 31/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
<u>Date de convocation :</u>		
05/12/2024	AUDRY Régine AUZON Philippe BAGOT Patrick BARNIER Patrick CASSIER Anne CHAMPAGNE Dominique CHOLLET Fabrice CLAVIER Gérard DEBONO Yves DESMARE Christian DURAND Etienne DURANT Frédéric GONTHIER Gilles GRESSET François GROSJEAN Pierre MAIA Filipe RENIER Laurence RICHÉ Marie-Pierre	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil départemental du Cher Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise Délégué de la CDC Pays de Nérondes Délégué de la CDC Le Dunois Délégué de la CDC Berry Grand Sud Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais Délégué de la CDC Sauldre et Sologne Délégué de la CDC La Septaine Délégué de la CDC Cœur de Berry Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher
<u>Secrétaire de séance :</u>		
GONTHIER Gilles		
<u>Nombre de membres en exercice :</u>		
31		
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	BRAHITI Jean-Luc CHAUSSE Fabien COQUIN Christophe COURIVAUD Bernadette CREPIN Guillaume DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte FOURNIÉ Philippe GATTEFIN Christian GRIMONT Amanda GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CA de Bourges Plus Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry Délégué de la CDC Trois Provinces Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	<u>Pouvoirs</u>	
	DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	AUZON Philippe DEBONO Yves BARNIER Patrick RICHÉ Marie-Pierre AUDRY Régine

Point n°7

Ouverture anticipée des crédits 2025**Le Comité Syndical,**

Vu l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales autorisant l'ordonnateur à engager et mandater des dépenses d'investissement, sur l'autorisation de l'assemblée délibérante, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent ;

Considérant la nécessité d'assurer une continuité de service entre la fin de l'exercice et le vote du budget primitif ;

Considérant qu'il convient d'autoriser l'ouverture anticipée des crédits en dépenses pour l'exercice 2025 ;

Considérant que pour les dépenses à caractère pluriannuel, telles que les autorisations de programme, le mandatement est autorisé dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'ouvrir** des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouvert dans l'année précédente. Jusqu'au vote du budget 2025, les dépenses autorisées ne pourront pas dépasser les plafonds suivants :

Chapitre	Total des crédits d'investissements ouverts au budget 2024 hors autorisations de programme	Ouverture des crédits d'investissements en 2025
21	97 000,00 €	24 250,00 €
Total	97 000,00 €	24 250,00 €

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE


Berry
numérique

Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 32/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
<u>Date de convocation :</u>		
05/12/2024		
<u>Secrétaire de séance :</u>		
GONTHIER Gilles		
<u>Nombre de membres en exercice :</u>		
31		
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	BRAHITI Jean-Luc	Délégué du Conseil départemental du Cher
	CHAUSSE Fabien	Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
	COQUIN Christophe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	COURIVAUD Bernadette	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	CREPIN Guillaume	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	DAGHER Roger	Délégué de la CDC Cœur de France
	DE BARTILLAT Nathalie	Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
	DE CHOULOT Bénédicte	Déléguée du Conseil départemental du Cher
	FOURNIÉ Philippe	Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
	GATTEFIN Christian	Délégué de la CA de Bourges Plus
	GRIMONT Amanda	Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
	GUIBLIN Pierre	Délégué de la CDC Trois Provinces
	TEYSSANDIER André	Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
	<u>Pouvoirs</u>	
	DAGHER Roger	AUZON Philippe
	DE BARTILLAT Nathalie	DEBONO Yves
	DE CHOULOT Bénédicte	BARNIER Patrick
	GUIBLIN Pierre	RICHER Marie-Pierre
	TEYSSANDIER André	AUDRY Régine

Point n°8**Règlement financier de Berry Numérique****Le Comité Syndical,**

Considérant que le règlement budgétaire et financier est un document fondamental pour formaliser les règles internes de gestion budgétaire et comptable de la collectivité ;

Que ce règlement vise à encadrer de manière rigoureuse la gestion des ressources, les modalités de financement et le suivi budgétaire dans un contexte de contraintes financières croissantes ;

Que ce règlement, propre à Berry Numérique, vise à recenser les règles internes et clarifier leur mise en pratique ;

Qu'il est nécessaire d'adopter ce règlement afin d'assurer une gestion financière cohérente, efficace et conforme aux objectifs de la collectivité ;

Que le règlement budgétaire et financier pourra évoluer et être complété en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que des adaptations des règles de gestion internes ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

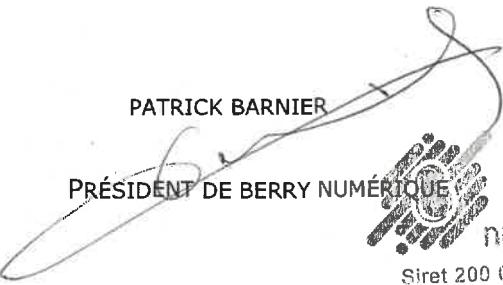
- **d'approuver** le contenu du règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à appliquer ce règlement.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 33/2024

Réunion du 16 décembre 2024

Le 16 décembre 2024, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
<u>Date de convocation :</u>		
05/12/2024	AUDRY Régine AUZON Philippe BAGOT Patrick BARNIER Patrick CASSIER Anne CHAMPAGNE Dominique CHOLLET Fabrice CLAVIER Gérard DEBONO Yves DESMARE Christian DURAND Etienne DURANT Frédéric GONTHIER Gilles GRESSET François GROSJEAN Pierre MAIA Filipe RENIER Laurence RICHÉ Marie-Pierre	Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil départemental du Cher Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise Délégué de la CDC Pays de Nérondes Délégué de la CDC Le Dunois Délégué de la CDC Berry Grand Sud Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais Délégué de la CDC Sauldre et Sologne Délégué de la CDC La Septaine Délégué de la CDC Cœur de Berry Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher
<u>Secrétaire de séance :</u>	GONTHIER Gilles	
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	31	
<u>Étaient absents ou excusés</u>	BRAHITI Jean-Luc CHAUSSE Fabien COQUIN Christophe COURIVAUD Bernadette CREPIN Guillaume DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte FOURNIÉ Philippe GATTEFIN Christian GRIMONT Amanda GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	Délégué du Conseil départemental du Cher Délégué de la CDC Terres du Haut Berry Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Déléguée du Conseil départemental du Cher Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CDC Cœur de France Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois Déléguée du Conseil départemental du Cher Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire Délégué de la CA de Bourges Plus Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry Délégué de la CDC Trois Provinces Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
<u>Pouvoirs</u>	DAGHER Roger DE BARTILLAT Nathalie DE CHOULOT Bénédicte GUIBLIN Pierre TEYSSANDIER André	AUZON Philippe DEBONO Yves BARNIER Patrick RICHÉ Marie-Pierre AUDRY Régine

Point n°9

**Convention pour fourniture de services de télécommunications
avec le GIP RECIA**

Le Comité Syndical,

Considérant que la gestion actuelle de la flotte de téléphones portables de Berry Numérique est assurée par l'opérateur ADISTA, avec un coût annuel d'environ 1 000 euros ;

Que dans le cadre de sa mission visant à favoriser le développement technologique de la région Centre-Val de Loire, le GIP RECIA a signé un contrat pour fournir des services de télécommunication à ses membres dans toute la région, incluant Berry Numérique ;

Vu la délibération n° CS 37/2019 du 12 décembre 2019, approuvant l'adhésion de Berry Numérique au GIP RECIA ;

Que le GIP RECIA a proposé à Berry Numérique de bénéficier des services de télécommunications dans le cadre de son marché public, ce qui permettrait de réduire significativement les coûts téléphoniques actuels ;

Que ce changement d'opérateur pourrait être effectif à partir du 10 janvier 2025 ;

Qu'une convention doit être établie pour formaliser les engagements entre le GIP RECIA et Berry Numérique, et que cette convention est annexée au présent rapport.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

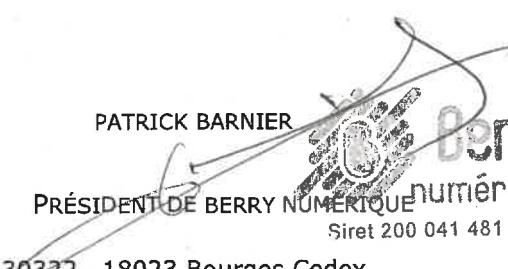
- **d'approuver** le contenu de la convention annexée au présent rapport,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document.

VOTE :

Pour : 32,625 voix (7 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 16,625 voix et 16 délégués de CDC représentant 16 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix



PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Siret 200 041 481 00017


Berry
numérique